

## Les Procès Simulés



La justice est souvent perçue par les jeunes comme un cadre uniquement répressif, de plus ils ont une vision très Américanisée du système judiciaire. Il nous paraît important de les sensibiliser à ce que sont les droits et les devoirs et le fonctionnement de la justice française.

### MODALITES

L'action est menée de manière ludique mais sérieuse, elle permet aux jeunes de se plonger au cœur de la justice pour en découvrir son fonctionnement, ses acteurs et ses juridictions. Après une préparation les intervenants de l'association, les jeunes se rendent dans une salle d'audience pour reconstituer l'affaire qu'ils auront choisie et préparée.

L'action se déroule en trois ou 4 étapes : (La 4ème étape est une aide complémentaire pour les classes les plus en difficultés

#### 1ère étape :

- Présentation de la justice, de son fonctionnement et de ses acteurs
- Présentations des différentes infractions et des juridictions
- Choix de l'affaire par les jeunes.

Après cette 1ère étape le dossier d'instruction de l'affaire est remis aux élèves : *présentant les faits, les différents personnages et les dépositions*

#### 2ème étape :

- Explication et distribution des rôles
- Présentation des acteurs à charge, à décharge et neutre.
- Présentation de morceaux du film « instant d'audience »
- Mise en situation des acteurs

#### 3ème étape :

Reconstitution de l'affaire dans une salle d'audience réservée par l'association. Le calendrier des étapes est défini avec le référent du projet.

**Pour la réussite du projet,** Il est nécessaire qu'un travail de préparation soit fait entre les interventions de l'association (lecture, construction des plaidoiries et des réquisitions). Des fiches rôles sont remis aux acteurs pour les aider à préparer leur rôle.

### OBJECTIFS

L'action permet aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement de la justice et les sensibilisant sur les questions de droits et devoirs des mineurs. Elle permet aussi de sensibiliser sur les questions de violence, de harcèlement et d'informer sur l'accès aux droits des jeunes.

### PUBLIC

A partir de 13 ans, de 10 à 20 personnes